



**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE
COMMUNE DE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 11 mai à 17h00**

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche - dûment convoqué - s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Laurent GORYL, Président.

Date de convocation du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale : 30 avril 2026

**Nombre
d'administrateurs :**

Effectif légal : 17
En exercice : 17
Présents : 17
Représentés : 0
Votants : 17
Bulletins V. BONIN : 16
Bulletin blanc : 1
Bulletin nul : 0

Présents : Laurent GORYL, Président, Nathalie BAUDEL, Isabelle LAVALLEY, Christophe BREUIL, Valérie-Isabelle BONIN, Christiane CELERIER, Stéphanie TOESCA, Sandrine FUSADE, Agnès TERREFOND, membres élus par le conseil municipal, Catherine BARREAU, Micheline FAUCHER, Francine ZIZERT, Francine FOUETILLOU, Simone DAVID, Sylvie BARGER, Michèle THIERRY et Benjamin OZIER, membres titulaires nommés par le Maire,
Absent : Néant

Secrétaire de séance : Nathalie BAUDEL
Rapporteur : Laurent GORYL, Président

Election du vice-président du CCAS

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment son article L.123-6 ;
Considérant que dès qu'il est constitué, le conseil d'administration élit en son sein un vice-président qui le préside en l'absence du Maire nonobstant les dispositions de l'article L.2122-17 du code général des collectivités ;
Considérant que le vice-président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Après un appel de candidatures, une candidate s'est déclarée : Madame Valérie-Isabelle BONIN.

Il est procédé au vote.

Chaque administrateur, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

1^{er} tour de scrutin : Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 17
- Nombre de bulletin nul : 0
- Nombre de bulletin blanc : 1
- Suffrages exprimés : 16
- Majorité absolue : 9

Envoyé en préfecture le 20/05/2026

Reçu en préfecture le 20/05/2026

Publié le

ID : 087-268718715-20260520-D202677111-DE

Ayant obtenu la majorité absolue, Madame Valérie-Isabelle BONIN est proclamée vice-présidente.

Nathalie BAUDEL
Conseillère municipale
Secrétaire de séance



À Saint-Yrieix, le 15 Mai 2026

Laurent GORYL,
Président

Le Président : certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.